



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Madame la Présidente
du Conseil d'État
Luxembourg

Personne en charge du dossier:
Pascal Thill
☎ 247 - 82955

Luxembourg, le 03 JAN. 2020

Réf. CE / SCL : 60.083 – 1550 / nb

Objet : Projet de loi portant approbation du Deuxième Protocole additionnel, ouvert à la signature, à Strasbourg, le 8 novembre 2001, à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, ouverte à la signature, à Strasbourg, le 20 avril 1959.

Madame la Présidente,

À la demande du Ministre des Affaires étrangères et européennes, j'ai l'honneur de soumettre à l'avis du Conseil d'État le projet de loi sous rubrique.

Je joins en annexe le texte du projet, l'exposé des motifs, le rapport explicatif, le commentaire des articles du projet, le commentaire des articles du deuxième protocole, le texte coordonné de la loi modifiée du 21 juillet 1976 portant approbation de la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, signée à Strasbourg, le 20 avril 1959, la fiche d'évaluation d'impact, la fiche financière ainsi que le texte du deuxième protocole à approuver.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Premier Ministre
Ministre d'État
Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen